

Vigan (Philippines)

No 502rev

Identification

Bien proposé La ville historique de Vigan

Location Province d'Ilocos-Sur

Etat Partie Philippines

Date 30 avril 1998

Justification émanant de l'Etat partie

Vigan, qui faisait partie du réseau des villes commerçantes d'Asie aux XVIII^e et XIX^e siècles, présente une architecture unique qui allie aisément les styles Ilocano, philippin, chinois et espagnol. Bien que construite en Asie tropicale et non dans le Nouveau Monde, c'est une ville de type colonial espagnol qui répond aux règles d'urbanisme définies dans la *Ley de las Indias* et qui, par conséquent, lie Vigan au réseau des villes coloniales d'Amérique latine. **Critère ii**

Vigan témoigne des traditions culturelles philippines et du mode de vie de ses habitants aux XVIII^e, XIX^e, et XX^e siècles. L'architecture locale, qui prévoit dans une même construction les locaux professionnels au rez-de-chaussée et l'habitation familiale à l'étage supérieur, reflète les liens profonds qu'elle entretient avec les pays asiatiques voisins où commerçants et entrepreneurs vivent et travaillent sur le même lieu. Ce mode de vie se traduit dans la ville de Vigan par des rues bordées d'échoppes où les maisons se dressent les unes à côté des autres en bordure de voies étroites. L'ensemble urbanistique de Vigan se compose d'un groupe de constructions qui, par leur architecture, leur unité et leur intégration dans le paysage, a une véritable valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire et de l'art. **Critère iii**

L'architecture de Vigan est un reflet authentique de ses racines. Les matériaux de construction - bois, pierre, coquillages (*kapis*) et terre cuite - proviennent de la région. Les maisons sont de style traditionnel *bahay na bato*, avec le rez-de-chaussée fermé par des murs de pierre et le niveau supérieur entièrement fait de bois. Certaines maisons de Vigan présentent une variante de ce style avec les deux niveaux construits en pierre ou en brique. **Critère iv**

Vigan est réputée pour être la dernière ville des Philippines à avoir conservé l'architecture et le plan urbanistique de la période coloniale espagnole. La modernisation et les progrès créent une forte pression en faveur de la transformation de nombreuses structures du centre de la partie historique de la ville ainsi que de la

zone tampon. Vigan est cependant déterminée à conserver son authenticité. **Critère v**

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Avant l'arrivée des Espagnols, il existait un village indigène installé sur une île, constitué d'un groupe de maisons de bois ou de bambou sur pilotis. En 1572 le *conquistador* Juan de Salcedo fonda sur ce site une ville nouvelle, qu'il baptisa du nom de Villa Ferdinandina. Il en fit sa capitale lorsqu'il fut nommé Lieutenant Gouverneur (*Encomendero*) de la région d'Ilocos. Conçue comme un comptoir commercial plutôt que comme une forteresse, elle était l'établissement urbain le plus septentrional installé aux Philippines par les Espagnols.

A la fin du XVII^e siècle, une nouvelle forme d'architecture est née, qui alliait la construction traditionnelle avec les techniques de construction en pierre et bois introduites par les Espagnols. Les frères augustins introduisirent la brique pour leurs églises et leurs bâtiments.

Le siège de l'archidiocèse de la Nueva Segovia fut transféré à Vigan en 1758 qui devint le centre de l'activité religieuse de la région. En 1778, en raison de son expansion, elle fut rebaptisée Ciudad Ferdinandina.

Le fleuve Mestizo joua un rôle central dans le développement de la ville du XVI^e au XIX^e siècle : son delta pouvait accueillir les grands navires tandis que des petites embarcations assuraient la navette avec l'intérieur des terres. Il n'est toutefois plus navigable aujourd'hui en raison de l'ensablement qui, en outre, fait que la ville n'est plus une île.

En tant que principal centre commercial de la région, Vigan entretenait des liens commerciaux directs avec la Chine. En tant qu'escale dans le commerce par galion entre Manille et Acapulco, qui dura pendant toute la période coloniale espagnole, elle fournissait des marchandises qui traversaient le Pacifique à destination du Mexique puis de là gagnaient l'Europe en traversant l'Atlantique. Ces liens commerciaux ont favorisé des échanges constants entre les peuples et les cultures Ilocanos, philippins, chinois, espagnols et (au XX^e siècle) américains du nord.

Description

Vigan est située dans le delta de l'Abra, en bordure de la plaine côtière de la Mer de Chine, près de l'extrémité nord est de l'île de Luçon.

Le territoire municipal actuel couvre environ 27km². Il est divisé en neuf districts urbains (*poblaciones*) et trente villages ruraux (*barangays*). Près de la moitié de la superficie est encore consacrée à l'agriculture. La partie historique de la ville, qui est proposé pour

inscription sur la Liste du patrimoine mondial, occupe une superficie de 17,25ha délimitée en deux endroits par les cours d'eau Govantes et Mestizo.

Le plan espagnol traditionnel de la ville en damier comporte une place principale en L, la place Salcedo dans la partie la plus longue et la place Burgos dans la plus courte. La première est dominée par la Mairie et le Capitole provincial et la seconde par la cathédrale.

Le plan de la ville est conforme au modèle urbain en quadrillé de la Renaissance décrit dans la *Ley de las Indias* qui s'applique à toutes les villes nouvelles de l'empire espagnol. Vigan se distingue cependant des villes de l'empire colonial espagnol implantées en Amérique latine par son centre historique (que l'on appelle Mestizo), où la tradition latine est tempérée par de fortes influences chinoises, Ilocanos et philippines. Comme son nom l'indique, dans ce quartier s'installèrent de riches familles métisses d'origine chinoise et Ilocano.

Les matériaux de construction utilisés à Vigan sont la terre cuite, le bois, les coquillages (*kapis*), la pierre et la chaux, qui sont des matériaux provenant de la région. L'architecture typique de la maison de Vigan s'inspire de l'habitation philippine traditionnelle, la *bahay kubo*, qui est une petite case d'une pièce construite en matériaux légers tressés (bois, bambous et paille) et reposant sur pilotis pour la ventilation et la protection contre les inondations de la mousson.

On ne trouve plus de ces maisons à Vigan, mais leur influence est discernable dans les maisons de pierre de plus grandes dimensions que sont les *bahay na bato*. Celles-ci possèdent une structure beaucoup plus solide, le niveau inférieur est construit en pierre et il est surmonté d'un étage à pans de bois et d'un toit à forte pente recouvert de tuiles, inspiré de l'architecture traditionnelle chinoise. Les murs extérieurs de l'étage supérieur sont percés de panneaux vitrés décorés de coquillages *kapis* et encadrés de bois, qui coulissent pour assurer une meilleure ventilation. La plupart des bâtiments existants ont probablement été construits entre le milieu du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Peu ont échappé aux réorganisations internes qu'il a fallu réaliser pour suivre l'évolution des usages qui a accompagné le déclin de la prospérité de la ville.

Les marchands et les négociants chinois menaient leurs affaires dans les bureaux et les entrepôts situés au rez-de-chaussée de leur maison, leur habitation se trouvait au niveau supérieur. Cette pratique est typique de la société chinoise et on peut l'observer dans d'autres villes d'Asie comme Penang, Singapour et les quartiers les plus anciens de Bangkok.

Le paysage urbain qui en résulte est d'une qualité spécifique qui ne se retrouve nulle part ailleurs. C'est une manifestation unique de la nature multiculturelle de la société philippine, laquelle résulte du mélange harmonieux d'éléments Ilocanos, philippins, chinois et nord américains et qui, au total, produit un ensemble homogène.

Outre l'architecture commerciale et résidentielle, Vigan possède un certain nombre de bâtiments publics qui eux aussi montrent des influences multiculturelles. Parmi ceux-ci, il faut citer la cathédrale Saint Paul (1790-

1800), le Palais de l'archevêché (1783), le collège Saint Paul (1892), la chapelle du cimetière catholique (1852), et le Capitole provincial de style néoclassique élevé au début du XX^e siècle.

Gestion et protection

Statut juridique

Vigan est actuellement protégée au niveau national par les instruments juridiques suivants :

- Décret présidentiel No 374, 1974 "modifiant certains articles de ... la Loi sur la protection et la préservation des biens culturels" ;
- Décret présidentiel No 756, 1975 "modifiant le décret présidentiel No 260 afin d'inclure dans son champ le quartier Mestizo, les maisons du père José Burgos et de Leona Florentino" ;
- Décret présidentiel No 1505, XIX78 "modifiant le décret présidentiel No 260, tel qu'amendé, visant à interdire toutes modification, altération, réfection et démolition non autorisées d'éléments architectoniques d'origine dans tous les sanctuaires, monuments et autres édifices nationaux importants"
- Décret-loi No 358, 1996 "créant une Commission présidentielle pour la restauration, la conservation et le préservation du village historique de Vigan"

Une nouvelle "Loi prévoyant la protection et la préservation du patrimoine culturel philippin..." devrait prochainement entrer en vigueur.

Au niveau local, l'Ordonnance No 05 "prévoyant la préservation et la protection des maisons ancestrales et autres biens de Vigan, province d'Ilocos-Sur, en particulier dans le quartier Mestizo" a été promulguée en 1990 par la municipalité de Vigan. A la suite de la deuxième Conférence internationale de Vigan en mars 1997, les Ordonnances municipales suivantes ont été approuvées par le Sangguniang Bayan (conseil municipal) :

- Ordonnance No 12 "définissant le centre et les zones tampon de la ville historique de Vigan ainsi que les paramètres historiques, pédagogiques, esthétiques et économiques qui président à sa préservation et à son développement" ;
- Ordonnance No 14 "définissant les orientations de la politique de conservation de la ville historique de Vigan."

L'Ordonnance qui prévoit la "création d'une Agence pour la conservation de Vigan" est encore à l'étude.

Gestion

Les espaces publics et bâtiments inclus dans la proposition d'inscription ont des régimes de propriété variables. Selon les cas, les bâtiments publics sont la propriété du gouvernement provincial d'Ilocos-Sur, de la municipalité de Vigan ou du diocèse romain catholique de Nueva Segovia, et la plupart d'entre eux sont accessibles au public. Toutes les maisons situées dans le centre de la ville ou dans les zones tampon sont

des propriétés privées qui ne sont pas ouvertes au public.

Le centre de la ville et les zones tampon sont soigneusement définis afin de préserver le tissu et le paysage urbain. Cette mesure a été prise après que la proposition d'inscription ait été différée en 1987 du fait que les zones n'étaient pas correctement délimitées.

La responsabilité de la préservation du centre historique incombe officiellement à la Commission du Patrimoine Historique de Vigan créée par le décret-loi No 358 de 1996, en collaboration avec la municipalité de Vigan. De plus, la Commission entretient des liens avec la direction du Tourisme, l'Institut historique national, le Musée national, l'Administration Intra-muros (Manille), la Commission nationale pour la culture et les arts et les organisations non gouvernementales impliquées dans la conservation de la ville. Les biens de l'Eglise sont administrés par la Commission archidiocésaine pour la conservation du patrimoine culturel de l'Eglise.

Dans l'attente de la création de l'Agence spécialisée pour la conservation, la gestion quotidienne est assurée par la municipalité de Vigan.

Un série de plan d'occupation des sols et autres plans prend en compte les besoins particuliers de Vigan à des degrés divers. Parmi ceux-ci :

- Plan directeur national du tourisme aux Philippines, 1991- 2010 ;
- Plan de conservation du centre historique de Vigan, 1995 (Tourconsult/International pour la Commission de l'Union européenne) ;
- Plan directeur du développement du tourisme pour la Région I, 1992 ; Vigan, 1995 (direction du Tourisme) ;
- Plan de développement du Nord-Ouest de Luzon (Northwestern Luzon Growth Quadrangle Development Plan, 1995, Projet USAid) ;
- Plan d'investissement pour le Nord-Ouest de Luzon (Investment Promotion Package for the Northwestern Luzon Growth Quadrangle, 1997, Projet USAid) ;
- Mise en application des lois et réglementations : Plan d'action, 1996 (Commission du patrimoine de Vigan).

La deuxième Conférence internationale pour la conservation et le développement de Vigan, qui s'est tenue en 1997, a préparé plusieurs projets de politiques et d'ordonnances pour le développement et la préservation de la cité historique.

Des négociations sont actuellement en cours avec la Agencia Española de la Cooperación Internacional pour la préparation d'un "Plan global de conservation et de développement de Vigan".

Les fonds alloués aux projets de conservation proviennent actuellement du budget limité de la municipalité de Vigan. Les organisations non gouvernementales locales étudient des mécanismes de collectes de fonds ; des projets spécifiques ont bénéficié de financements privés. Une fois constituée, la Commission du patrimoine de Vigan, qui sera chargée

de coordonner les programmes de conservation de la ville, recevra des fonds du gouvernement national.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

En 1975, le Musée national a entrepris une première action de sensibilisation des propriétaires et administrateurs de biens historiques à Vigan à la nécessité de suivre des règles de conservation appropriées. A cet effet un séminaire a été organisé au cours duquel il fut question du patrimoine de la ville et de la nécessité de le préserver. A l'issue de ce séminaire, un groupe d'architectes et d'ingénieurs a été mandaté par le Musée pour réaliser une étude sur les biens et mener une mission de conseil auprès des propriétaires sur les mesures de conservation nécessaires. Le manque de financement a cependant limité l'impact de cette action.

Le Plan de conservation du centre historique de Vigan, 1995 (se reporter plus haut) a effectué une enquête sur les bâtiments existants (56 maisons comportant un étage supérieur en bois, 130 maisons entièrement construites en maçonnerie ou briques), et constaté que 86 de ces structures étaient en bon état et 84 dans un état de conservation médiocre à mauvais.

Un inventaire détaillé de 120 maisons, financé par la Fondation Toyota, a été effectué en 1996 afin de servir de base au futur projet de conservation.

Authenticité

Le tracé des rues est totalement authentique et entièrement conforme au plan dessiné par les Espagnols au XVI^e siècle. L'authenticité de l'ensemble du paysage urbain et des espaces publics est également élevé.

Pour ce qui concerne les bâtiments, le manque de réglementation sur la conservation s'est traduit par l'utilisation de matériaux modernes comme l'acier galvanisé en remplacement des tuiles de couverture.

La prise de conscience de la nécessité de préserver l'authenticité de Vigan est récente. On voit émerger des pratiques de restauration et de conservation qui respectent l'authenticité de la ville laquelle a évolué au cours des siècles et qui puisent dans les ressources considérables que constituent les métiers traditionnels qui survivent aux Philippines.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Vigan en janvier 1999. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

Caractéristiques

Vigan est unique parmi les villes des Philippines car c'est la seule qui conserve en grande partie intacte son caractère colonial espagnol. Elle se distingue également par la manière dont les différentes traditions architecturales – européennes, Ilocanos, philippines et

chinoises – se sont alliées pour créer un paysage urbain homogène de grande importance culturelle.

Analyse comparative

Vigan appartient à un groupe de grandes villes commerçantes d'Extrême-Orient dans lesquelles se mêlent des éléments asiatiques et européens, comme Malacca, Macao, Singapour et Hoi An. L'exemple le plus proche est probablement Hoi An où l'on trouve le même type de construction, combinant magasin et habitation, fortement influencé par le modèle chinois.

Vigan est cependant unique en ce qu'elle est la seule de ce groupe à conserver intact le plan rigide à damier de villes coloniales espagnoles. Les seuls exemples de ce type d'urbanisme parvenus jusqu'à nous se trouvent en Amérique latine, mais ceux-ci ne présentent pas la fusion multiculturelle de Vigan.

Observations et recommandations de l'ICOMOS pour les actions futures

La proposition d'inscription de Vigan sur la Liste du patrimoine mondial a été examinée par le Comité lors de sa 13^e Session à Paris en décembre 1989. Le Comité a recommandé qu'elle ne soit pas inscrite sur la Liste, mais a exceptionnellement "suggéré que les autorités philippines contactent l'ICOMOS et le Secrétariat afin d'étudier la possibilité d'élaborer une nouvelle proposition d'inscription composée d'éléments particulièrement significatifs du patrimoine historique très spécifique des Philippines" (Rapport du Comité, XIV.46.C).

L'ICOMOS avait recommandé le rejet en 1989 du fait que "ce bien culturel ne montrait pas d'exemplarité suffisante, et les caractéristiques urbaines et architecturales de Vigan n'étaient en aucun cas comparables à celles des villes espagnoles des Caraïbes comme Carthagène (Colombie) ou Trinidad (Cuba)." L'ICOMOS reconnaît maintenant que la comparaison avec les villes coloniales espagnoles d'Amérique latine et des Caraïbes n'est pas pertinente car les villes historiques doivent être évaluées dans un contexte régional et non pas mondial.

La mission d'expert qui a visité Vigan en Janvier 1999 a fait un certain nombre d'observations qui devraient être rapportées à l'Etat partie :

- Des modifications mineures sont suggérées concernant la délimitation de la zone centrale historique. Le collège de Vigan « Divine Word » situé dans la partie nord-est de la zone centrale, qui est une structure moderne à quatre niveaux, doit être exclu, de même que certains bâtiments dont l'usage ne convient pas (magasin de boissons, pompe à essence).
- De même, les limites de la zone tampon devraient être modifiées de manière à exclure l'ancienne école centrale de Vigan qui sert maintenant d'annexe à la gare terminale routière.
- La mission s'inquiète de ce que la Commission du patrimoine de Vigan, créée en 1996, ne soit pas complètement opérationnelle, apparemment par manque de personnel professionnel. Il y a également un problème de dédoublement des responsabilités

entre la Commission et le Musée national, qui est l'organisme auquel toutes les demandes relatives aux bâtiments historiques protégés doivent être adressées.

- L'ordonnance municipale devant créer l'Agence pour la Conservation était sur le point d'obtenir l'agrément lorsque la mission a eu lieu. Etant donné qu'elle prévoit la constitution d'une équipe de spécialistes de la conservation, l'ICOMOS craint que cela ne crée un problème de répartition des tâches dans un avenir proche.

L'ICOMOS recommande qu'il soit demandé à l'Etat partie : a. de modifier légèrement les limites des zones centrale et tampon de manière à les rendre plus conformes pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial et b. de délimiter clairement les responsabilités et les compétences de chaque organisme - existant et en cours de création - impliqué dans la préservation de la ville historique, afin d'éviter tout conflit d'autorité et une éventuelle répétition du travail.

Breve description

Vigan est l'exemple le plus intact de ville coloniale espagnole fondée au XVI^e siècle en Asie. Son architecture reflète la réunion d'éléments culturels en provenance d'autres régions des Philippines, de Chine et d'Europe, ce qui crée une culture unique et un paysage urbain sans équivalent en Extrême-Orient.

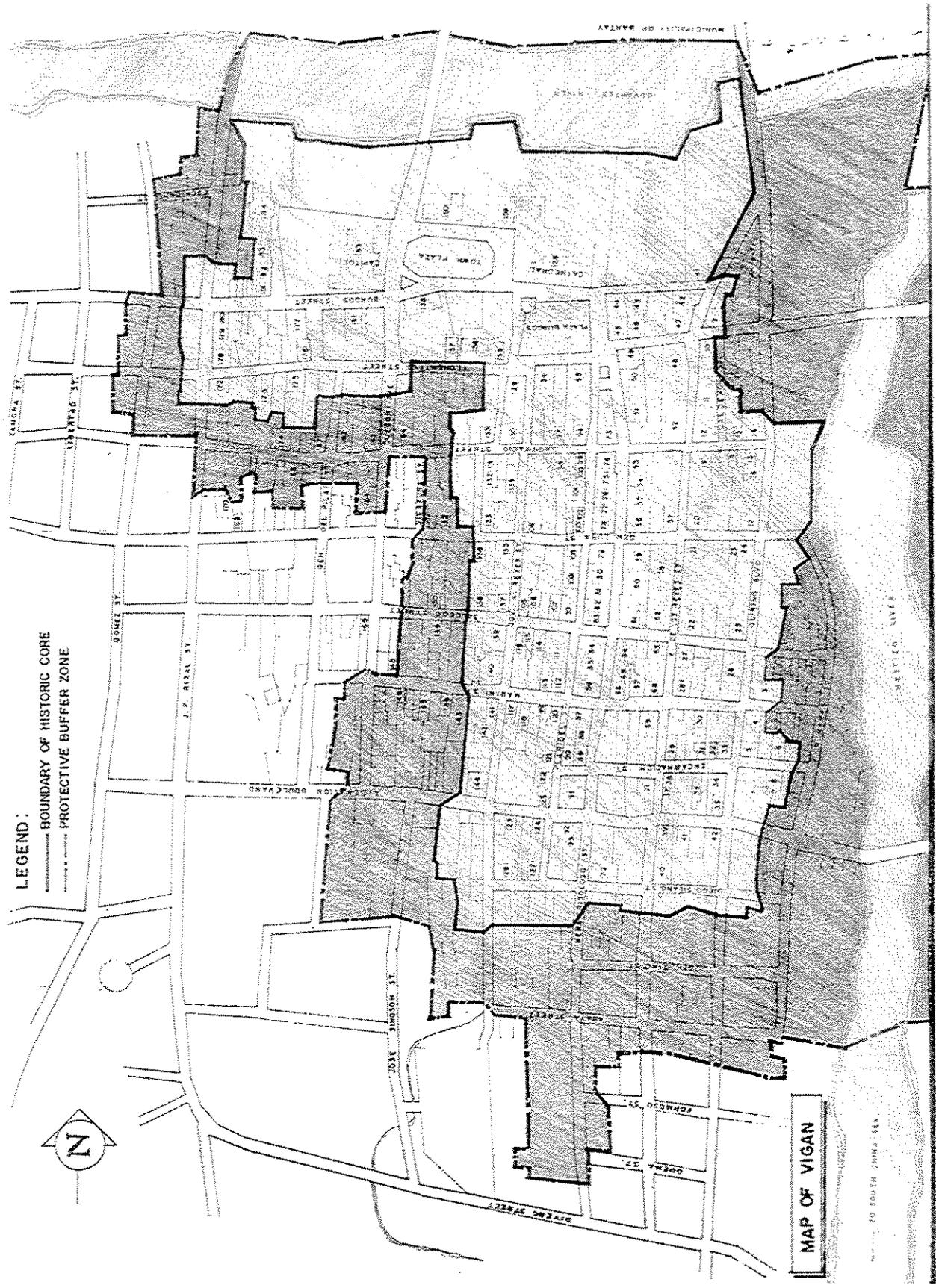
Recommandation

Le Bureau a recommandé que cette proposition d'inscription soit *renvoyée* à l'Etat partie, en demandant que la modification des limites de la zone proposée pour inscription et de sa zone tampon, comme le suggère l'ICOMOS, et la définition claire et sans ambiguïté de la structure de conservation du bien proposé soient fournies pour le 1^{er} octobre. Ces informations ne sont pas arrivées au moment où cette évaluation est préparée pour l'impression. Si ces informations sont fournies et jugées acceptables, l'ICOMOS recommande que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii et iv* :

Critère ii Vigan représente une alliance unique de la conception architecturale et de la construction asiatiques avec les caractéristiques urbanistiques et architecturales coloniales européennes.

Critère iv Vigan est un exemple exceptionnellement intact et bien préservé de ville commerçante européenne en Extrême-Orient.

ICOMOS, septembre 1999



La ville historique de Vigan / The Historic town of Vigan :
Plan du site / Site plan